

|             |                 |    |
|-------------|-----------------|----|
| 8.0 crédits | 45.0 h + 45.0 h | 2q |
|-------------|-----------------|----|

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Enseignants:                 | Moens André ;  |
| Langue d'enseignement:       | Français   |
| Lieu du cours                | Louvain-la-Neuve   |
| Thèmes abordés :             | <p>L'étude de l'anatomie des animaux domestiques est pratiquée système par système (locomoteur, respiratoire, digestif, reproducteur, circulatoire, etc ). Pour chaque notion, une étude approfondie est réalisée chez trois animaux de référence (le chien, le cheval et le bovin). Une étude comparée est ensuite pratiquée chez le chat, les petits ruminants, le porc, le lapin et les oiseaux.</p> <p>Ce premier cours concerne les différentes parties du système locomoteur : l'ostéologie (étude du squelette osseux), l'arthrologie (étude des articulations), la myologie (étude de la musculature striée). Les notions abordées au cours magistral font l'objet de dissections détaillées.</p>  |
| Acquis d'apprentissage       | <p>L'objectif des 4 cours d'anatomie des animaux domestiques est d'enseigner cette matière à des futurs docteurs en médecine vétérinaire. L'acquisition de ces connaissances doit permettre à l'étudiant de répondre aux exigences de l'acte médical. Notamment de localiser avec précision, tout organe d'un animal domestique, de pouvoir attribuer toute réaction d'une aire anatomique précise à un organe bien défini, de choisir les lieux d'auscultation, de palpation, de percussion et de tout acte propédeutique généralement quelconque; de choisir de même des lieux précis d'intervention diagnostique ou thérapeutique. Le but du cours est également de faire comprendre le fonctionnement normal des organes et, par comparaison, le fonctionnement anormal de ces organes. En d'autres termes, d'expliquer la physiologie et la pathologie en fonction des formes et des situations anatomiques. L'accent est donc mis sur les aspects fonctionnels et cliniques de cette matière.</p> <p>Destinataires : obligatoire en VETE11</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Autres infos :               | <p>Pré-requis : Une connaissance de la biologie élémentaire est indispensable.</p> <p>Evaluation : Examen théorique et dissection.</p> <p>Support : Notes de cours rédigées par l'enseignant, transparents du cours. Les livres d'anatomie vétérinaire de référence sont disponibles en bibliothèque.</p> <p>Encadrement : Titulaire de l'enseignement et assistante pour les cours théoriques, les monitorats et les travaux pratiques.</p>   |
| Cycle et année d'étude :     | > <a href="#">Bachelier en médecine vétérinaire</a>  |
| Faculté ou entité en charge: | VETE   |